

Approbation du contrat d'objectifs et de
moyens de l'IUT A.

Conseil d'administration du 1^{er} juin 2015

Délibération 2015/06/CA-061

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.713-1, L.713-9 et D.643-60-1 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 28 mai 2015 ;*

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu entre l'université et l'IUT A pour 2016-2020.

Toulouse, le 1^{er} juin 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 6
Ne prennent pas part au vote : 1